



## PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

### I- Budget principal

Le budget principal de la commune se répartit pour 9 205 267€ en de dépenses avec en plus 441 206€ de reste à réaliser et 9729 799€ de recettes.

#### A- Section de fonctionnement :

1- **Les dépenses de fonctionnement** : 5 789 888€ en 2015 contre 6 483 247€ en 2014

Les dépenses de fonctionnement ont diminué de 10.7% entre 2015 et 2014.

**Chapitre 011 - Charges à caractère général** : 1 372 644 en 2015 contre 1 622 219 en 2014

Ce chapitre baisse de 15% entre 2015 et 2014. Les dépenses qui ont le plus fortement baissées sont les dépenses de petit équipement, l'entretien des terrains, voirie et des véhicules, les frais liés aux spectacle et animations de ville, ainsi que les publications.

Ces baisses ont pu pallier à la hausse important de certains comptes tels que les dépenses d'électricité, de combustible et d'eau.

**Chapitre 012 – Charges de personnel** : 3 100 311€ en 2015 contre 3 341 307€ en 2014

Les dépenses de personnel ont diminué de 7%.

La baisse de ces dépenses fait suite au départ au cours de l'année des agents mutualisés avec la Communauté de Communes.

**Chapitre 014 – Atténuation de produits** : 35 733€ en 2015 contre 170 719€ en 2014

Ce chapitre était lié jusqu'en 2014 à la taxe sur l'électricité qui était versée par les entreprises par trimestre à la Commune qui la reversait ensuite au SDEF. En 2015, la Commune a perçu le dernier trimestre 2014 uniquement.

Il n'y a pas d'autres atténuations de produits déclarées autrement.

**Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante** : 534 845€ en 2015 contre 574 237€ en 2015

Il y a eu en 2015 une hausse des créances irrécouvrables par rapport à 2014, 1 976€ en 2015 contre 510€ en 2014. La liste des non payeurs ne cesse d'augmenter malgré le travail de la perception pour inciter les créanciers à payer.

Le montant total de forfait scolaire est plus important en 2015 qu'en 2014, suite à l'augmentation du forfait qui est passé de 625€ par élève saint-politain à 675€ à la rentrée de septembre.

Les dépenses qui ont permis faire baisser le montant de ce chapitre, sont les subventions aux associations qui sont passées de 147 017€ en 2014 à 113 080€ en 2015, soit une baisse de 23%.

**Chapitre 66 – Charges financières** : 313 049€ en 2015 contre 337 047€ en 2014

La baisse des taux d'emprunt a été bénéfique pour la collectivité, qui détient 9 emprunts à taux variables.

De plus, la situation financière de la collectivité étant bonne, elle n'a pas eu besoin d'utiliser la ligne de trésorerie, comme emprunt à court terme, ce qui fait apparaître une baisse des dépenses du compte 6688 (2 306€ en 2015 contre 8 667€ en 2014).

**Chapitre 67 – Charges exceptionnelles** : 2 306€ en 2015 contre 17 960€ en 2014

L'année 2014 avait été une année forte en annulations de titres sur exercices antérieurs, ce qui explique la forte baisse de cette année.

**2- Les recettes de fonctionnement** : 7 176 345€ en 2015 contre 7 521 244€ en 2014

Les recettes de fonctionnement ont diminué de 4.6% entre 2014 et 2015.

**Chapitre 013 – Atténuation de charges** : 98 302€ en 2015 contre 123 031€ en 2016

Ce chapitre concerne le remboursement des indemnités journalières.

**Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses** : 181 022€ en 2015 contre 222 393€ en 2014

Ce chapitre a vu ses recettes diminuer de 19%. Cela s'explique par la baisse de fréquentation du théâtre en 2015 par rapport à 2014. En 2014, il y a eu également un rattrapage dans l'émission d'avis de somme à payer sur la prestation du CLSH pour les années 2011-2012-2013 qui est venu augmenter de façon exceptionnelle les recettes de ce service. Et enfin, c'est en 2014 que la collectivité a perçu le remboursement des travaux réalisés sur le bâtiment du trésor public après les dégradations causées par les manifestations des agriculteurs.

Certaines recettes ont cependant augmentées :

- Les concessions du cimetière avec l'ouverture du nouveau cimetière : 25 045€ en 2015 contre 5 117€ en 2014
- Les bornes d'eau des stations de camping cars : 7 226€ en 2015 contre 3 028€ en 2014.

**Chapitre 73 – Impôts et taxes** : 4 760 632€ en 2015 contre 4 784 778€ en 2014

La baisse vient essentiellement de l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes diminué suite à la mutualisation. Mais cela a été compensé par un encaissement important de taxe additionnelle aux droits de mutation, 209 138€ en 2015 contre 118 575€ en 2014.

**Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations** : 1 890 272€ en 2015 contre 2 116 243€ en 2014

Cette baisse s'explique par une perte de DGF pour l'année 2015 de 149 448€. De même que les compensations au titre de la TP, de la TFB et de la TFNB versées par l'Etat qui ont également diminué de 21 000€.

Les demandes de subventions ont été moins importantes qu'en 2014.

**Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante** : 120 062€ en 2015 contre 116 002€ en 2014

Les loyers 2015 ont généré moins de recettes qu'en 2014 suite à la vente de la Madeleine à la société la CUMA. Mais cette perte de recette a été compensée par un encaissement important de remboursement d'assurance suite à des dégradations subies par la Commune.

**B- Section d'investissement :**

1- **Les dépenses d'investissement** : 2 344 162€ dont 441 206€ de reste à réaliser

Les dépenses d'équipement ont été moins importantes en 2015 (1 466 486€) qu'en 2014 (2 102 358€). La collectivité a cependant réalisé 70% de son programme d'investissement et même 92% si l'on tient compte du reste à réaliser qui est reporté au budget 2016.

Les principales dépenses des 12 opérations sont :

- Opération 101 – Voirie : 96% de réalisation

Les grands travaux sont, les différents aménagements de rues, le giratoire de la rue de Brest, l'accessibilité PMR.

- Opération 102 – Equipements sportifs : 94% de réalisation

Les deux grands chantiers étant, la réfection du terrain annexe des carmes et le sol de terrain de tennis couvert.

- Opération 103 – Culture : 93% de réalisation

Les dernières factures quand à la construction de l'espace Ty Kastellys ont été payées sur 2015.

- Opération 104 – Administration : 100%

Le remplacement des fenêtres de la Mairie a été le grand chantier de l'opération en 2015.

- Opération 105 – Services techniques : 73% de réalisation

Le tractopelle qui avait été estimé à 100 000€ ne revient plus qu'à 64 500€ grâce à l'acquisition en commun avec une autre commune à hauteur de 70% pour Saint Pol de Léon et 30% pour l'autre commune.

- Opération 106 – Ecoles : 99% de réalisation

Les travaux ont été réalisés dans leur intégralité, conformément à ceux qu'ils avaient été estimés.

- Opération 107 – Edifices religieux : 100% de réalisation

Les travaux de la Cathédrale ont débuté cette année.

- Opération 108 – Bâtiment ADMR : 97% de réalisation

La réalisation des travaux est conforme au prévisionnel.

- Opération 110 – Bâtiment communaux : 13% de réalisation

Trois projets ont été reportés sur 2016, la construction du local Ty Coat, les mises aux normes et l'acquisition de protection incendie.

- Opération 111 – Informatique : 80% de réalisation

La mutualisation a nécessité moins d'acquisition de matériel informatique de prévu.

- Opération 112 – Bord de mer : 95% de réalisation
- Opération 113 – Equipement pour la jeunesse : 96% de réalisation

Les autres dépenses d'investissement concernent :

- Le remboursement d'un acompte de subvention : les travaux concernés non pas été réalisés.
- Le remboursement du capital des emprunts
- L'enregistrement de travaux réalisés en régie (écritures d'ordre)

## **2- Les recettes d'investissement :**

Les dépenses annoncées plus haut ont été financées par :

- Des subventions : 260 458€ concernant les travaux sur la cathédrale, le giratoire de la rue de Brest, la restauration du centre nautique
- Le FCTVA : 694 383€
- Les Taxes d'aménagement : 116 816€
- L'excédent de fonctionnement capitalisé : 1 048 936€
- Les dépenses d'ordre : 432 836.59€

## **II- Budgets annexes**

### **A – Budget Eau**

Le compte administratif 2015 fait ressortir un excédent de fonctionnement de 139 450€ et un excédent d'investissement de 93 700€

- Section de fonctionnement : + 139 450€

Les recettes de fonctionnement ont été conformes aux prévisions, l'achat d'eau est légèrement inférieur aux estimations, ce qui permet de dégager l'excédent de 139 450€.

- Section d'investissement : + 93 700€

Les programmes d'investissement n'ont été réalisés qu'à hauteur de 12%, 78% si l'on tient compte des engagements reportés en reste à réaliser. Ce qui a permis d'éponger le déficit d'investissement reporté de 2014.

### **B – Budget Assainissement**

Le compte administratif 2015 fait ressortir un excédent de fonctionnement de 129 628€ et un excédent d'investissement de 50 963€

- Section de fonctionnement : + 129 628€

Les recettes de fonctionnement ont été supérieures aux prévisions, et le traitement des boues inférieurs, ce qui permet de dégager l'excédent de 129 628€.

- Section d'investissement : + 50 963€

Les programmes d'investissement n'ont pas été réalisés en 2015. Seul le remboursement du capital apparaît en dépense d'investissement. L'excédent de fonctionnement de 2014 ajouté aux dotations aux amortissements ont permis de reprendre le déficit de 2014 et même de dégager un excédent pour 2016 de 50 963€.

### **C – Budget Cantine Garderie Transport scolaire**

Le compte administratif 2015 fait ressortir un excédent de fonctionnement de 36 176€ et un excédent d'investissement de 797€

- Section de fonctionnement : + 36 176€

Les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées, 89% du BP 2015. Et les recettes liées à l'activité sont supérieures aux prévisions (197 552€ réalisés sur les 190 000€ prévus). A ces recettes s'ajoutent la subvention pour les fruits à la récré et le fond d'amorçage pour les nouveaux rythmes scolaires.

- Section d'investissement : + 797€

Les dépenses d'investissement concernent des achats de matériel pour les garderies. Les recettes d'investissement sont uniquement des écritures d'ordre. L'excédent dégagé en 2014 (937€), compense le manque de recettes par rapport aux dépenses. En 2015, il y a toujours un excédent mais de plus faible valeur, 797€.

#### **D – Budget Port de Pempoul**

Le compte administratif 2015 fait ressortir un déficit de fonctionnement de 3 052€€ et un déficit d'investissement de 9 587€

- Section de fonctionnement : - 3 052€

Les recettes de mouillage et d'hivernage sont inférieures au prévisionnel. Les plus fortes dépenses de fonctionnement sont les charges de personnel (8 385€) et le remboursement des intérêts d'emprunt (6 581€), et en écritures d'ordre, les dotations aux amortissements (9 221€). A ces dépenses il faut rajouter le déficit de 2014, de 2 926.87€. Ce qui donne un déficit de fonctionnement pour 2015 de 3 052€.

- Section d'investissement : - 9 587€

Les dépenses d'investissement sont, le remplacement des chaînes de mouillage (9 048€) et le remboursement du capital emprunté (9 198€). Pour l'équilibre, en plus des dotations aux amortissements (9 221€), le budget principal devait subventionner à hauteur de 12 000€, écriture qui n'a pu avoir lieu, ce qui rend fortement déficitaire le budget pour cette année.

#### **E – Budget Lotissement de Kervarqueu**

Le compte administratif 2015 fait ressortir un déficit de fonctionnement de 10 927€ et un déficit d'investissement de 37 020€

- Section de fonctionnement : - 10 927€

En 2015, il y a eu pour 49 743€ de dépenses de travaux d'électricité et de voirie, et 10 927€ de remboursement d'intérêts d'emprunt. Six lots ont été vendus pour un montant de 89 949€. Les écritures d'ordre sont liées à des variations de stock.

- Section d'investissement : - 37 020€

En section d'investissement, il s'agit des mêmes écritures d'ordre pour les variations de stock de la section de fonctionnement. Le résultat de 2015 fait apparaître un excédent de 40 205€ mais avec le déficit de 2014 à reprendre, le budget reste déficitaire pour un montant de 37 020€.